

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

La Paix par le Droit

J'ai déjà eu l'occasion d'entretenir les lecteurs de ce journal, à propos de l'entente franco-anglaise, de la Revue qui porte ce titre, et du but qu'elle se propose. Je lui emprunte aujourd'hui de longs extraits d'un article qu'elle vient de publier, en comptant des travaux du Congrès Universel de la Paix tenu, à partir du 14 août dernier, à Hambourg.

Je n'ai pris de cet article que ce qui a trait à l'œuvre générale des Associations pacifiques; mais les passages que je cite sont intéressants, et je prie les lecteurs de les lire avec attention, et au besoin de les méditer.

Au cours d'un banquet offert au congrès par le Sénat de Hambourg, la question d'Alsace-Lorraine a été abordée en pleine terre allemande ! M. Elie Ducommun a développé ce thème de la réconciliation de l'Allemagne et de la France avec une grande hardiesse, mais aussi avec une délicatesse et une sûreté de langage qu'on ne saurait assez admirer.

Ces paroles appelaient une réponse. Un Russe, M. Novicow, et un Suisse avaient bien pu, en toute liberté, préconiser le rétablissement des relations cordiales entre la France et l'Allemagne, mais il appartenait aux Français, il appartenait au plus autorisé de leur représentant, M. F. Passy, de préciser les termes dans lesquels peut être conçue une entente franco-allemande. Une émotion poignante nous saisit, car nous sentions, dit l'auteur du compte-rendu du congrès, qu'il allait se prononcer des paroles graves et définitives. L'orateur, lui-même, était agité par une émotion intense, qui fit quelque temps trembler sa voix et sa tête blanchie; et c'est au milieu du silence le plus absolu qu'il prononça les paroles suivantes :

Mesdames, Messieurs,
Je demandais, il y a quelque temps, des nouvelles d'un homme que j'avais laissé en parfaite santé. « Il est mort », me dit-on. « Et de quoi ? » « De trois médecins qui l'ont guéri d'une maladie qu'il n'avait pas. »

Je crains parfois que cette histoire ne soit quelque jour la mienne, et qu'à force de faire des vœux pour la prolongation de mon existence, on n'arrive qu'à l'abrèger, car il y a, en vérité, des émotions auxquelles il est difficile de résister. Et lorsqu'on est accueilli comme je l'ai été successivement à Rome, à Anvers, à La Haye, à Budapest l'année dernière, et comme je le suis à Hambourg cette année, on se demande si l'on n'est pas destiné à voir son cœur se rompre à la fin d'un de nos congrès.

Et cependant, mesdames et messieurs, quelques vives qu'aient été ces émotions, aucune d'elles ne peut se comparer à celle que j'ai ressentie tout à l'heure en écoutant l'admirable discours de notre ami Ducommun. Et puisque cet accueil m'autorise à vous ouvrir mon âme, j'oserai prononcer devant vous des paroles qu'il y a quelques années à peine j'aurais hésité à prononcer dans l'intimité d'un cercle d'amis.

Oui, mon cher Ducommun, votre discours, réellement admirable, a remué tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. Mais pour moi, il me touchait d'une façon plus personnelle, en réveillant des souvenirs particulièrement douloureux et profonds. Il me rappela

laît que ce Rhin dont vous avez si noblement parlé, je l'avais vu, il y a près de trente ans, en 1868, appelé sur ses bords par mon vieil ami Jean Dollfus pour y parler de travail et de paix; et que de Strasbourg, après l'avoir traversé, j'avais adressé à Paris sur le pont de Kehl, sur ce pont destiné à assurer entre les deux rives des communications plus faciles et plus constantes que le fragile pont de bateau qu'il devait remplacer, un article qui n'avait pas paru alors sans importance. Je signalais dans cette œuvre entreprise à frais communs un symptôme des temps nouveaux que déjà nous appelions de nos vœux. Je montrais les fondations de ses piles puissantes profondément enracinées au-dessous des agitations des eaux et de la mobilité du sol, telles que devaient être désormais, à l'épreuve des variations et des orages de la politique superficielle des cabinets, les amitiés des populations réunies par cet indestructible ruban de pierre et d'acier.

Et deux ans plus tard, de tout cela, du pont et des relations des deux peuples, ils ne restaient plus que des ruines, des deuils et des amertumes. — Et le sang rouge du Franc, le sang bleu du Germain, pour parler comme Lamartine, souillaient ensemble les flots du fleuve que nous avions rêvé avec lui de voir éternellement couler, comme une artère commune

« Libre et superbe entre ses larges rives »

Ce triste passé, Mesdames et Messieurs, il n'est assurément sorti de la mémoire d'aucun de nous. — Nous n'avons oublié ni nos fautes et nos douleurs, ni celles des autres. Mais, puisque des réunions — comme celles-ci sont devenues possibles; puisque tous ici, tout à l'heure, comme moi, vous avez applaudi l'éloquent et généreux langage d'Elie Ducommun; pourquoi, sans rien abandonner de nos souvenirs, de nos regrets et de nos espérances, nous serait-il interdit, je ne dirai pas d'effacer le passé — le mal fait ne se répare jamais — du moins d'en atténuer les conséquences, et de travailler ensemble à l'apaisement des rancunes, à l'éclaircissement des malentendus, et à la préparation d'une ère meilleure de concorde et de justice internationales ? Pourquoi l'intérêt mieux compris, pourquoi le devoir mieux rempli, pourquoi l'amour, pour tout dire, ne guériraient-ils pas un jour — quand, comment, par quelles mains ? je l'ignore — les plaies que l'erreur et la haine ont ouvertes dans la chair et dans l'âme de nos patries respectives ? Pourquoi, comme Saint-Jean Chrysostôme le disait quinze siècles avant Ducommun, comme Lamartine le répétait dans sa *Marseillaise de la Paix*, ces fleuves que Dieu n'a point faits

« pour diviser ses fils, mais pour les réunir, »

et ces océans qu'il a jetés, comme des chemins plus rapides, entre les régions les plus éloignées du globe, ne serviraient-ils pas à mettre à la disposition de tous les dons des diverses parties de notre demeure, et à permettre enfin aux hommes de toute race et de toute langue de s'asseoir ensemble, comme des frères, dans une abondance qu'ils n'ont guère connue jusqu'à présent, autour de la table bénie du Père de famille ?

Quand nous sera ouverte cette terre promise ? et par quelle porte y entrerons-nous ? Encore une fois, je ne voudrais hasarder aucune prédiction aventureuse; mais il me semble que déjà nous avons fait, grâce à l'arbitrage et à ses formes diverses une notable partie du chemin qui doit nous y conduire....

Ces nobles paroles ne sont peut-être que l'expression d'une utopie généreuse : elles méritent toutefois d'être entendues, et de faire réfléchir tous les Français.

* *

De plus, à la fin du Congrès, tous les

délégués ont adopté sans discussion un appel aux nations dont voici la teneur.

APPEL AUX NATIONS

Après des siècles où l'on considérait l'esclavage et la torture comme indispensables au maintien de l'ordre social, l'opinion des masses a supprimé ces institutions barbares. La sécurité est devenue la base des relations entre les citoyens d'un même pays et nul ne voudrait retourner au régime de l'arbitraire.

Le même besoin de sécurité s'est emparé des peuples, et chaque année qui s'écoule dans les angoisses d'une situation menaçante rend ce besoin plus impérieux.

L'instruction, le bon sens des masses, les intérêts identiques des populations dans tous les Etats policés, établissent un courant qui sera irrésistible dès que les peuples eux-mêmes voudront qu'il le soit.

Qu'on ne dise pas que certains différends internationaux ne peuvent être résolus que par l'appel à la violence ! La guerre ne saurait résoudre définitivement aucun des graves problèmes de notre époque; elle ne peut que les rendre plus redoutables pour un prochain avenir.

C'est à vous, peuples, à exiger que les déclarations pacifiques que les Gouvernements sentent la nécessité de réitérer sans cesse, aboutissent enfin à la création d'institutions permanentes.

Le Congrès universel de la Paix, réuni pour la première fois sur territoire allemand, dans la ville libre de Hambourg, compte des représentants de dix-sept nations d'Europe et d'Amérique. Il s'adresse à l'opinion publique et sollicite son appui.

Membres de la famille humaine, quelle que soit votre position sociale, vous éprouvez tous le même besoin de concorde, de justice et de paix. Unissez vos efforts : aucune puissance humaine n'y pourra résister, et vous aurez, en proclamant le règne du droit dans les relations de peuple à peuple, proclamé du même coup en faveur de vos familles la sécurité du lendemain !

Hambourg, le 16 août 1897.

Il n'était pas, je crois, inutile, en un temps où l'alliance russe met la France en meilleure posture que jamais, où l'empereur allemand témoigne — par intervalles — d'un grand amour de la paix, et où demeure posé l'éternel et formidable problème de l'Alsace-Lorraine, d'en indiquer une solution, fournie, dans une ville allemande, par un Congrès Universel de la Paix, où étaient représentées dix-sept nations d'Europe et d'Amérique.

P. B.

INFORMATIONS

Election législative

JONZAC (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu dimanche dans l'arrondissement de Jonzac (scrutin de ballottage).

Ont obtenu :
M. Pommeray, républicain, 10,680 voix, élu.
M. de Montebello, réactionnaire, 8,883 voix.

M. Barthou à Bayonne

M. Barthou est allé dimanche à Bayonne où un banquet était organisé en son honneur.

M. Lépine

M. Lépine, préfet de police est nommé gouverneur général de l'Algérie.

Parmi les candidatures au poste de préfet de police, en remplacement de M. Lépine, on cite celle de M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police.

D'autre part, il paraît que les chances de M. Poirson, ancien directeur de la sûreté générale ancien préfet du Gers, sont des plus sérieuses.

M. Boucher à Millau

M. Boucher, ministre du commerce, a accepté l'invitation qui lui a été faite, de présider les fêtes qui seront données en notre ville, le 24 octobre, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de nos soldats morts en 1870-1871.

Banquet d'Alsaciens-Lorrains

Le banquet annuel des membres de la Fédération des Alsaciens-Lorrains de France et des colonies a eu lieu dimanche à midi à la tour Eiffel, sous la présidence de M. Sansbœuf.

De nombreux discours ont été prononcés.

Echec des socialistes

On écrit de Troyes :

A la suite de la démission de sept conseillers municipaux de Sainte-Savine, des élections complémentaires ont eu lieu aujourd'hui.

Les socialistes-collectivistes qui, il y a dix-huit mois, avaient fait passer leur liste tout entière, ont été battus par la liste de protestation.

Une candidature prématurée

M. Turot, rédacteur à la *Petite République*, est allé à St-Quentin, accompagné de MM. Millerand et Jaurès, afin d'annoncer qu'il sera candidat aux prochaines élections législatives, dans la 1^{re} circonscription de St-Quentin.

M. Lozé candidat à la députation

D'après le *Radical*, M. Lozé aurait l'intention de se porter candidat aux prochaines élections législatives.

Ce serait là le véritable motif du refus qu'il a opposé au gouvernement. M. Lozé se présenterait dans la 1^{re} circonscription de Cambrai, dont le député actuel est M. Michau.

Grèce

Voici la composition définitive du nouveau cabinet :

MM. Zaimis, président du conseil et affaires étrangères ;
Streit, gouverneur de la Banque nationale, finances ;
Général Smolenski, guerre ;
Colonel Korpas, intérieur ;
Hadji-Keriacos, marine ;
Toman, justice ;
Panaglatopoulos, instruction publique.

Le cas du docteur Laporte

L'affaire du docteur Laporte sera appelée le 18 ou le 19 octobre devant la neuvième chambre correctionnelle, présidée par M. Richard.

Le siège du ministère public sera occupé par M. le substitut Bronchat.

Institutrice socialiste

La *Petite République* annonce la révocation, sur l'ordre de M. Rambaud, de Mme Maria Vérone, institutrice auxiliaire de la ville de Paris, pour propagande socialiste.

Le traître Dreyfus

Un complot où le personnel de l'administration est, paraît-il, en cause, vient d'être découvert.

Le surveillant principal Kerbrath qui était chargé de la garde du traître vient d'être arrêté et remplacé immédiatement par le surveillant chef de 2^e classe, Massiges.

Bourses de doctorat en médecine

Un arrêté du ministre de l'instruction publique fixe au 25 octobre 1897 l'ouverture d'un concours pour l'obtention de bourses de doctorat en médecine.

Sont admis à concourir :

Sous le régime du 31 juillet 1893, les candidats pourvus de quatre inscriptions, qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles; les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire.

Sous le régime du 20 juin 1878: les candidats pourvus de huit inscriptions, qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire; les candidats pourvus de douze et de seize inscriptions, qui ont subi avec la note *bien* la première ou la deuxième partie du deuxième examen probatoire.

Les candidats qui justifient de la mention *bien* au baccalauréat et d'un minimum de 75 points pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles pourront obtenir sans concours une bourse de première année.

Détournement de plis chargés

Le parquet de Marseille instruit en ce moment une affaire fort délicate; il s'agit du vol d'un sac complet de plis chargés commis au préjudice de l'administration des postes; le sac qui a été détourné était à destination de Béziers et contenait, entre autres, un chargement de 30,000 fr. expédié par un commerçant de Marseille.

On ignore si le vol a été commis avant le départ ou bien dans le wagon-poste ou, encore, à destination. L'administration a, de son côté, ouvert une enquête minutieuse.

Tremblement de terre

On écrit de Singapore :

On a ressenti la semaine passée sur le littoral septentrional de l'île de Bornéo une violente secousse de tremblement de terre. La secousse était particulièrement forte à Kudat.

Depuis ce moment elles sont fréquentes tout le long de la côte jusqu'à Lubuan. Elles sont accompagnées de grondements souterrains.

Une nouvelle île a surgi des flots près de Maipakul.

Nansen

Nansen partira le 12 octobre pour l'Amérique où il fera cinquante conférences. On lui garantit à titre d'honoraires, une somme de 360,000 francs; il recevra, en outre, une partie des recettes. Sa tournée s'étendra jusqu'en Californie.

Troubles à Mustapha

M. Max Régis, directeur du journal « l'Anti-Juif », avait organisé dimanche dernier une manifestation anti-sémite à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Fernand Grégoire.

Une foule énorme de manifestants, se disposait à entrer dans le cimetière malgré les agents de l'autorité qui avaient reçu l'ordre d'interdire tout accès dans le cimetière. Les gendarmes chargèrent, mais sans armes.

La foule fut dispersée, et le gérant du journal M. Philippi, le directeur M. Max Régis, ont été arrêtés avec un assez grand nombre de manifestants.

CHRONIQUE LOCALE

Mouvement des instituteurs

Ce mouvement a causé le plus vif mécontentement chez tous les membres de l'enseignement primaire. Ces jours derniers, instituteurs et institutrices arrivaient en foule à Cahors, afin d'apitoyer sur leur malheureux sort M. l'Inspecteur d'Académie.

En effet, tous ces déplacements sont coûteux; et, pour dédommager les instituteurs qui ont une nombreuse famille, on accorde ordinairement des sommes d'une bien maigre importance, 20 francs par exemple.

Y aurait-il quelque danger à soutenir au-

près de l'administration préfectorale les intérêts des instituteurs.

Espérons encore qu'un nouveau mouvement sera fait et que tout sera remis à peu près à sa place.

CAHORS

LA PRESSE ET M. LAYTOU

Tous nos confrères, comme nous l'avons dit ont consacré un mot ému à l'homme de bien qui vient de disparaître.

Nous sommes heureux de publier ces notes :

La Dépêche :

Notre confrère, M. Louis Laytou, ancien directeur du *Journal du Lot*, est mort lundi, à dix heures du soir, des suites de plusieurs attaques successives qui l'avaient obligé d'abandonner la direction de son journal depuis un an à peine.

Modeste et affable, M. Laytou avait su se concilier l'estime de tous ceux qui le connaissaient; aussi emporta-t-il beaucoup de regrets.

M. Laytou était âgé de 54 ans.

Nous saluons avec le plus profond respect les dévouées mortelles de cet homme de bien, et nous adressons à sa famille si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances.

Le Télégramme :

Notre confrère, M. Louis Laytou, est décédé à Cahors, lundi soir, à l'âge de 54 ans, à la suite d'une maladie qui le minait depuis déjà longtemps.

M. Louis Laytou a dirigé pendant de longues années le *Journal du Lot*, journal républicain indépendant.

Nous adressons à Mme Louis Laytou et à M. et M. le docteur Darquier, l'hommage de nos plus sincères condoléances.

L'Express du midi :

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Laytou, ancien imprimeur, ancien directeur du *Journal du Lot*, décédé à l'âge de 54 ans.

Bien que souffrant depuis quelque temps, il a été brusquement enlevé à l'affection de tous les siens et à l'estime de ses concitoyens.

La France du Sud-Ouest :

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Laytou, ancien propriétaire du *Journal du Lot*.

M. Laytou était un homme de bien, justement aimé de ceux qui l'approchaient. Nous pouvons dire, chose rare, qu'il n'avait pas d'ennemis.

Nous prions Mme Laytou et M. le Dr Darquier d'agréer nos plus sincères condoléances.

La Gironde :

C'est avec regret que nous apprenons la mort de notre confrère M. Laytou, ancien directeur et imprimeur du *Journal du Lot*.

M. Laytou était depuis de longues années à la tête d'une importante imprimerie, et grâce à ses excellentes qualités, il avait su s'inspirer les sympathies de tous; c'est au moment où M. Laytou allait goûter un repos justement mérité qu'il a été enlevé à l'affection des siens.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

L'Alliance :

Le Réveil du Lot :

Nous avons le profond regret d'enregistrer la mort de notre excellent confrère, M. Louis Laytou, décédé lundi soir à la suite d'une implacable maladie qui l'avait éloigné des affaires depuis quelques mois.

Cette mort, à 54 ans, a provoqué dans notre ville une vive émotion et nous nous associons bien sincèrement aux sympathiques condoléances qui ont été adressées de toutes parts à cette famille si cruellement éprouvée.

La vie de notre ancien patron a été des plus modestes et des mieux remplies. Nous nous bornerons donc à saluer cette existence toute de travail et d'honneur de M. Louis Laytou, qui avait su conquérir l'estime de ses concitoyens et la sympathie de ses ouvriers.

Un pareil malheur ne comporte pas de consolation et nous ne pouvons que témoigner à sa famille la grande part que nous prenons à sa désolation. Jules BERGON

Le *Réformateur*. M. Delpérier, directeur de ce journal, consacre au regretté M. Laytou un très long et touchant article de souvenirs personnels.

La place nous manque pour reproduire cette intéressante note pleine de cœur et de laquelle il n'est pas possible de donner un extrait tant elle forme un tout parfaitement enchaîné.

Le *Rappel socialiste* consacre également quelques lignes à l'ancien directeur du *Journal du Lot*.

La Croix du Lot :

Lundi soir, M. Laytou ancien imprimeur, ancien directeur du *Journal du Lot*, succombait à l'âge de 54 ans, au moment où il allait pouvoir jouir d'un repos bien gagné par une vie de travail acharné. Homme affable, il emporta dans sa tombe l'estime des gens de tous les partis et l'affection de ses ouvriers.

La Revue Religieuse :

Judi, 30 septembre, un grand nombre d'amis accompagnaient au cimetière les restes mortels de M. Louis Laytou, mort à 54 ans; sur sa tombe deux discours très élogieux ont été prononcés, l'un par M. Delpérier, au nom de la presse régionale, l'autre par M. Alibert, au nom des ouvriers de l'imprimerie qui aimaient leur ancien patron à l'égal d'un père.

Le Gourdonnais :

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de 54 ans, de M. Louis Laytou, ancien directeur du *Journal du Lot*.

L'Avenir Gourdonnais :

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Louis Laytou, ancien imprimeur et ancien directeur du *Journal du Lot*, décédé à Cahors lundi soir, à l'âge de 54 ans.

M. Louis Laytou quitte la vie au moment où il allait jouir, au milieu des siens, d'un repos bien mérité par toute une existence de travail incessant et d'honnêteté.

En succédant dignement à son père, et grâce à sa persévérance, M. Louis Laytou, était arrivé à créer une imprimerie des plus importantes de la province.

La nouvelle de sa mort soudaine attristera sûrement tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître.

En adressant l'adieu suprême à celui qui fut notre patron, qui nous donna souvent de sages et utiles conseils et qui toujours nous honora de son amitié, nous prions sa famille éplorée d'agréer l'expression de nos plus sympathiques condoléances. — A. GERBIÉ.

Il est probable que d'autres journaux ont parlé de la mort du regretté M. Laytou. Les extraits qui précèdent suffisent à prouver l'estime de tous pour l'ancien directeur du *Journal du Lot* et ne font qu'accentuer l'incorrection de la feuille qui a gardé le silence que l'on sait.

Les appréciations sur l'« Alliance »

Nous avons, après beaucoup d'autres, parlé de l'estime que les journaux locaux ou régionaux ont pour l'*Alliance*.

M. Delpérier fait, à son tour, — publiquement — cette constatation. Le Directeur du *Réformateur* est un honnête républicain, tout le monde le sait, son désintéressement — réel ici, par exemple ! — est connu: c'est un lutteur de la première heure; il n'a jamais cessé de combattre avec énergie pour le triomphe de la République; son appréciation a donc une réelle valeur.

Parlant du collège de jeunes filles et de ceux qui l'attaquent, il dit :

Ceux qui cherchent à ôter aux professeurs du collège l'estime à laquelle ces professeurs ont droit sont indignes de la considération publique.

— Sans commentaires.

Et dire que c'est précisément l'*Alliance* qui est l'organe officiel d'un préfet de la République !

Un représentant du gouvernement soutenant la feuille qui tape sur un établissement encouragé par ce gouvernement, c'est tordant !!!

Il est vrai que M. Brassac n'est pas l'imprimeur du collège de jeunes filles. Ah ! s'il était imprimeur.... mais chut ! il a le désintéressement modeste !...

Palmes académiques

M. Garnier, chef de cabinet du préfet, vient d'être nommé officier d'Académie, à l'occasion des fêtes de St-Céré.

L'*Alliance* affirme-t elle toujours que l'auteur du dernier article intitulé « nos hommes politiques » est une personne étrangère à l'homme politique visé dans cet article ?

C'est la 3^e fois que nous posons cette même question à M. Brassac sans jamais obtenir de réponse.

Les rédacteurs de l'*Alliance* sont-ils en congé ? ou bien le directeur de ce journal, en vieillissant, a-t-il perdu complètement son talent d'écrivain ?

Quoi qu'il en soit, M. Brassac garde un silence prudent que nous ne tarderons pas d'ailleurs à apprécier.

Mais il nous est permis de constater une fois de plus qu'on n'est pas fier à l'*Alliance*.

On accepte bien la lutte quand on croit avoir à combattre des moulins à vent; mais si peu qu'on s'aperçoive qu'on a en présence de soi un adversaire sérieux on se hâte de désertier le champ de bataille.

C'est ce que l'on peut appeler..... une autre qualité à l'actif de M. Brassac.

Au « Rappel socialiste »

Il ne me convient pas de polémiquer à nouveau avec le *Rappel socialiste*. J'estime que ce serait manquer à la dignité que l'on se doit à soi-même de donner la réplique à un organe qui élève l'injure à la hauteur d'un principe.

Il n'y a que « salauds », « cochons », « voyous » ou « pleutres » en dehors des rédacteurs de la feuille-poubelle de l'Impasse Renone.

C'est entendu ! Mais si je n'ai cure des appréciations qui peuvent être émises sur mon compte par ce journal, il est, par contre, une chose que je ne lui permettrai jamais.

Voici : Mon compte rendu de la conférence socialiste ne plait pas à Jean Prolo et plaçant le *Journal du Lot* dans le même sac que l'*Alliance* — ce qui est déjà assez joli ! — le *Rappel socialiste* conclut :

Nous avertissons ces feuilles de chou qu'elles s'apercevront que l'idée socialiste n'est pas morte dans nos parages par la lutte incessante des ouvriers socialistes n'ayant pas comme ces pots-de-viniers, usé leurs culottes, sur les bancs du collège jusqu'à 25 ans) décidés à poursuivre par tous les moyens, leur émancipation.

Il y a là une diffamation, parfaitement caractérisée, relevant de la correctionnelle, et très charitablement je prévient le rédacteur de cette note que si à l'*Alliance* on a l'échine assez souple pour accepter ce genre d'accusations, je ne les tolérerai pas en ce qui me concerne.

M. Jean Prolo peut en être convaincu ! A. C.

Le général de brigade

Le général Blancq, commandant la 65^e brigade, se trouvait à Cahors aujourd'hui. Il est venu pour inspecter les cantonnements et présider la commission de réforme.

Les réservistes

Les rues de notre ville présentent depuis hier une animation inaccoutumée.

Sur les promenades, sur les boulevards, partout on ne voit que des pantalons rouges et des capotes bleues. C'est la rentrée des réservistes.

Rentrée des classes

Dimanche soir, à 8 heures, a eu lieu la rentrée des internes au Lycée Gambetta.

M. le proviseur, pour adoucir la tristesse de nos « potaches », a transformé la cérémonie si froide et si pénible de la rentrée en une véritable fête de famille.

La façade et la tour de notre bel établissement universitaire étaient illuminées et pavoisées avec goût.

Nous espérons qu'à la fin de l'année scolaire, nous aurons à signaler de nouveaux et brillants succès, dus tant à la bonne administration du proviseur qu'au talent incontesté des maîtres.

Bonne chance aux « potaches » dans leur travail et leur succès. Quoiqu'en disent certains socialistes révolutionnaires, M. Capuzan entre autres — l'instruction élève les cœurs et affermit les volontés.

M. Ch. Bénéch

Les funérailles de M. Charles Bénéch, ancien chef de division à la Préfecture du Lot, ont eu lieu hier à 10 heures, au milieu d'une assistance nombreuse.

Bourse d'agrégation

M. Vidal, Léon, de Sabadel (Lauzès), licencié ès-lettres de la Faculté de Paris, est nommé boursier d'agrégation à la Faculté des lettres de Montpellier.

Conférence agricole

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Cahors, le dimanche 17 octobre courant, à 2 heures 1/2 du soir.

Sujet de la conférence. — La trufficulture et questions viticoles s'y rattachant.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 au 5 octobre 1897

Naissances

Bernardin, Jeanne-Marie-Augustine, rue Fénélon, 24.

Grangé, Maria, rue St-Georges.

Billard, Louise, rue du Rempart, 40.

Publications de Mariages

Juge, Pierre-Marcellin, cocher et Pradel, Fanny, cuisinière.

Guerin, Jean-Baptiste-Alexandre, foudrier et Lafrageite, Jeanne-Elise, domestique.

Décès

Bénech, Charles-Joseph, chef de division à la Préfecture du Lot, en retraite, 63 ans, rue St-Urcisse, 22.

Rozès, Jean, jardinier, 75 ans, rue St-Laurent, 3.

Marcilhac, Marie, épouse Couyba, 67 ans, à Bégous.

Arrondissement de Cahors

DOUELLE. — *Rixe sanglante.* — Samedi soir, le parquet de Cahors recevait une dépêche du maire de Douelle l'informant qu'un assassinat venait d'être commis dans cette localité.

MM. Bouisset, juge d'instruction; Dufréche, substitut du procureur de la République; Pigeon, capitaine de gendarmerie, et Mégès, commis-greffier, prenaient une voiture et partaient aussitôt.

Vers dix heures, la gendarmerie de Cahors recevait à son tour une dépêche de la gendarmerie de Luzech, l'informant qu'une rixe entre vagabonds venait d'avoir lieu à Douelle, qu'un individu avait été grièvement blessé et que l'agresseur avait pris la fuite.

Voici exactement ce qui s'était passé : Samedi, vers sept heures du soir, des gitanos sont allés boire du vin nouveau dans une maison particulière de Douelle, en compagnie de deux individus de passage dans cette localité.

Ils sont sortis quelques instants après : les deux bohémiens se dirigeant vers leur voiture, les autres allèrent coucher à l'asile de nuit, qui n'est autre chose qu'une étable. Un de ces derniers étant sorti de l'asile pour aller chercher de la lumière, rencontra par hasard un des bohémiens qui, sans motifs connus encore, lui porta plusieurs coups de poing américain sur la figure. La victime se mit à crier au secours et perdit une grande quantité de sang.

Aussitôt après cette tentative de meurtre, le bohémien prenait la fuite.

Il est actuellement recherché par la gendarmerie.

On prétend que l'agresseur était pris de boisson, mais la victime dit le contraire.

La victime, qui s'appelle Ferdinand Chaix, âgé de 36 ans, né à le Monétier-de-Briançon (Hautes-Alpes), a été transporté à deux heures, à l'hospice de Cahors, pour y recevoir les soins que comporte son état.

Le juge de paix de Luzech et son greffier étaient sur les lieux, à l'arrivée du parquet, avec le docteur Pélissier, qui a examiné le blessé.

Sauf complications, les jours de Chaix ne paraissent pas en danger.

BLARS. — *Accident de chasse.* — Dernièrement M. Victor Quintal, de la commune de Blars, se trouvait à la chasse.

Au moment où il tirait une pièce, son fusil éclata emportant un des doigts de la main gauche du chasseur.

M. le Docteur Lagasque, de Marcilhac, appelé en toute hâte a donné les premiers soins au blessé.

La blessure ne sera heureusement pas très grave et M. Quintal en sera quitte pour quelques jours de repos.

CABRERETS. — *Election d'un maire.* — Le Conseil de Préfecture a eu à se prononcer sur une protestation dirigée contre l'élec-

tion de l'honorable D^r Ganiayre, proclamé maire de la commune de Cabrerets, à l'unanimité des conseillers municipaux présents à la séance.

Le Conseil de Préfecture, n'a pu que rejeter cette protestation. Elle était, en effet, basée sur la parenté de deux conseillers, qui ont pris part au vote.

En admettant que le suffrage d'un de ces deux conseillers parents, dût être annulé, M. Ganiayre aurait réuni quand même la majorité absolue.

Que penser des protestataires qui, seulement après l'élection de M. Ganiayre, se sont souvenus de la parenté de deux conseillers ?

LIMOGNE. — *Foire.* — Quoique favorisée par un assez beau temps, la foire de Limogne n'a pas eu une grande importance. Peu de monde et partant peu de bestiaux, cela provient de ce qu'il y a beaucoup trop de foires, en somme peu d'affaires et beaucoup de temps perdu.

Les bœufs d'attelage, suivent le cours des foires précédentes.

Blé, de 19 à 21 fr. l'hectolitre, avoine, de 7 à 7 fr. 50 l'hectolitre, maïs 10 fr. l'hect.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Tribunal correctionnel.* — Audience de vacation desamedi 2 octobre.

— Latapie, d'Issept, âgé de 14 ans, prévenu du vol d'une montre, a été relaxé comme ayant agi sans discernement.

— La femme Mage, épouse Cadiergue, de Sainte-Colombe, a été condamnée à 16 francs d'amende pour contravention à la police du roulage.

— Cancé, de Salvagnac-Cajarc, vol, un mois d'emprisonnement.

— Merle, de Fons, 16 francs d'amende et les dépens pour usage de faux poids.

— Femme Destip, de Capdenac, 5 francs d'amende pour émission de monnaies n'ayant pas cours.

— Arnaud, de Marseille, un an et un jour de prison par défaut, pour vol.

SAINT-CÉRÉ. — *Inauguration du monument Canrobert.* — Un détachement du 7^e de ligne, commandé par M. le colonel Marcot, est arrivé à St-Céré samedi soir. Le ministre de la guerre est arrivé à St-Céré le dimanche matin. La municipalité est allée à sa rencontre; les musiques militaire et civile ont joué la *Marseillaise*.

Les applaudissements retentissent quand le ministre de la guerre monte dans le landau qui lui est destiné et la foule crie : « Vive la Russie ».

La réception officielle a lieu dans l'Hôtel de ville.

De la mairie on se rend place du Gravier, où est dressée la tribune officielle.

M. Lenoir, sculpteur, fait tomber le voile qui recouvre le monument; le public applaudit; quelques personnes crient « Vive Canrobert ».

Le général de Colomb et le maire de St-Céré lisent chacun un discours.

Le ministre de la guerre retrace la vie militaire du maréchal.

Puis on se rend à l'École supérieure où le banquet a eu lieu.

M. le général de Sesmaisons, le ministre de la guerre, le général Freedericksz portent des toasts à la France et à l'armée.

A l'occasion de l'inauguration du monument Canrobert,

Ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique :

M. Rodolosse, architecte départemental, chargé de la direction des travaux du monument. — Nos félicitations.

M. Lherm, le célèbre maire de St-Céré.

Officiers d'académie :

M. Bouju, le distingué sous-préfet de Figeac. — Nos félicitations.

MM. Bagnérès et Baudel, anciens adjoints à St-Céré, les deux lieutenants du maire.

Nous recevons de St-Céré une longue correspondance d'un de nos meilleurs correspondants, qui s'était rendu dans cette localité à propos des fêtes. L'heure tardive à laquelle nous parvient cet article ne nous permet pas de l'insérer.

Notre correspondant fait surtout ressortir le peu d'enthousiasme qui a présidé à ces fêtes.

« Malgré tous les efforts tentés pour nous donner le spectacle d'une fête populaire, écrit-il, on n'a réussi qu'à nous démontrer qu'après vingt-sept ans de République, il était encore possible de réunir autour d'un ministre français tout ce que notre vaillant Haut-Quercy possède de débris aristocratiques. Si nos gouvernants avaient le moindre bon sens, ils profiteraient de la leçon de dimanche, ils comprendraient que le peuple se sépare d'eux et qu'il prépare déjà sa revanche... On a été froid et glacial... Ce n'est que lorsque les représentants étrangers défilent devant les troupes, qu'un immense cri part spontanément de toutes les poitrines : « Vive la République ! Vive la Russie ! »

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Conférence agricole.* — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Gourdon, le dimanche 24 octobre, à 2 heures du soir.

Sujet de la conférence. — Le fumier de ferme, les engrais chimiques et les semences sélectionnées.

PEYRILLES. — *Vol.* — Le sieur Gustave Francoual, propriétaire à Peyrilles, a été victime, ces jours derniers, d'un vol de récolte sur pied estimée environ 10 francs. — L'auteur de ce délit est le nommé C. A.

VAYRAC. — *Vol.* — Un vol de linge au préjudice de la dame Delmas Rose, a été commis par L. P. demeurant à Vayrac.

SAINT-DENIS-MARTEL. — *Outrage à la gendarmerie.* — Le nommé Pierre Minoty, âgé de 42 ans, originaire de Saint-Denis-Martel, après avoir bu et mangé copieusement aux dépens d'un aubergiste de Tulle, a outragé les gendarmes.

Il a été mis aussitôt en état d'arrestation.

Crues et inondations

Des crues et inondations sont signalées de divers côtés :

La Garonne, a atteint jusqu'à 3 mètres 20 au dessus du niveau ordinaire.

L'Arriège, et ses affluents, par suite des pluies de ces jours derniers, sont sortis de leur lit et ont ravagé la campagne. Ces rivières charrient en grande quantité des arbres, des meubles, des bestiaux. On signale que les ponts de Ussat et de Sinsat ont été enlevés. — Il continu à pleuvoir.

A Montauban, le ravin de Sainte-Christine a déversé dans toutes les rues des millions de mètres cubes de graviers qui atteignent jusqu'au grenier des maisons. — Les riverains sont à peu près ruinés; les habitants épouvantés s'enfuient.

A Juzet, les dégâts sont encore plus considérables : Sur 70 maisons, 48 sont inhabitables. Beaucoup de maisons s'écroulent emportées par les eaux.

A Saint-Gaudens, l'augmentation horaire de la Garonne et de 30 centimètres.

A Fos, les communications sont impossibles.

L'Aude a débordé; la campagne se trouve presque tout entière sous les eaux.

A Tarbes, par suite de la crue de l'Adour, les ponts sont menacés.

A Nîmes, (Gard) la voie ferrée a été coupée sur un parcours de 300 mètres.

Une forte crue de l'Ardèche, a fait monter le Rhône à 4 mètres au dessus de l'étiage.

A Cannes, la ville est en partie inondée par une pluie torrentielle. Plusieurs lignes de chemin de fer sont coupées.

En Espagne, à Barcelonne, un orage épouvantable a éclaté dans la nuit, versant des torrents d'eau qui ont transformé en rivière les rues de San-Pablo, Espaltero, Arco del Teatro, Este, Cirès, Mediodia etc. Les réverbères se sont éteints dans les rues indiquées au plus fort de l'orage, et c'est au milieu de l'obscurité la plus complète qu'on a procédé au sauvetage des personnes chassées de leurs demeures par les torrents d'eau bourbeuse.

Grand concours musical

La Marche de l'Alliance

Le grand évènement du jour, sujet de toutes les conversations, c'est le grand concours patriotique organisé par notre confrère « L'Eclair » de Paris. Il met au

concours une marche musicale dite « Marche de l'Alliance », entre tous les compositeurs français et russes.

Le règlement de ce concours, qui vient d'être publié par L'Eclair, comporte douze articles, où il est dit que :

Les concurrents pourront garder l'anonymat. Ils devront seulement adresser une réduction pour piano, mais en y joignant l'orchestration des trente premières mesures. Il leur est recommandé de conserver une copie de leur envoi.

Un jury spécial composé de neuf membres choisis parmi les compositeurs les plus autorisés, sera chargé d'examiner les œuvres des concurrents.

Dans la quinzaine qui suivra le dépôt des morceaux, le jury statuera et désignera six partitions qui devront être orchestrées par leurs auteurs, afin d'établir le classement définitif.

L'Eclair distribuera les prix suivants : Au premier, 1,000 francs.

Au deuxième, 400 francs.

Une indemnité de 100 francs sera attribuée à chacun des quatre derniers concurrents ayant pris part au concours d'orchestration.

Le compositeur ayant obtenu le premier prix conserve ses droits d'auteur, mais son manuscrit appartient en toute propriété à L'Eclair, qui se réserve le droit de l'éditer.

Une audition publique à grand orchestre des six morceaux primés sera donnée aux frais de L'Eclair par une de nos grandes associations musicales.

Souhaitons à un de nos compatriotes d'être l'heureux vainqueur de ce tournoi pacifique.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est favorablement disposé par la facilité avec laquelle s'est effectuée la dernière liquidation au sujet de laquelle la spéculation avait manifesté quelque appréhension.

Nos rentes s'inscrivent : Le 3 0/0 à 103.30, le 3 1/2 0/0 à 107.25.

Le Crédit Foncier est ferme à 679; le Crédit Lyonnais à 775; le Comptoir National d'Escompte à 576 et la Société financière à 530.

Le Suez cote 3245 fr.

Les fonds étrangers sont sans changement notable.

Au comptant, les obligations des chemins de fer Economiques sont recherchées à 482.

L'Assurance sur la Vie

Les statuts de la Nationale Vie délimitent de la façon la plus sévère et la plus judicieuse les emplois de fonds fournis. Aussi, le portefeuille de cette compagnie ne comprend-il que des valeurs de tout repos. On y voit figurer notamment plus de 2 millions et demi de rentes françaises; plus 534.816 obligations de chemins de fer français. Elle possède aussi pour 86 millions d'immeubles.

Au lieu de faire venir, sur catalogue, de maisons que vous ne connaissez pas, des montres qui vous sont garanties d'une façon illusoire, demandez dans les bonnes maisons d'horlogerie les CHRONOMÈTRES LIP: montres de haute précision à prix modiques, qui peuvent être vendues à l'essai, et qui vous sont livrées avec Bulletin de réglage et de garantie émanant de la fabrique même.

On les trouve en tous genres de boîtes chez

MANDELLI, père et fils

26, Boulevard Gambetta, Cahors

Représentants de la Maison **CHRISTOFLE.**

Bijouterie, Corbeilles de Mariage et Réparations en tous genres.

Chronique humoristique

Enfants terribles.
— Dis donc, mon parrain, qui est-ce donc qui l'a inventée, la poudre ? Papa dit toujours que ce n'est pas toi...

Dernière locale

Brevet élémentaire

Aspirants :

Sont définitivement reçus, MM. : Ausset, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

Bourdiol, de l'école de la rue du Lycée, à Cahors.

Monmayou et Rouquier, de l'école du Vieux-Palais à Cahors.

Veyssier, de l'école primaire supérieure de Martel.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 15	103 32
3 0/0 amortissable.....	102 75	102 72
3 1/2 0/0 1894.....	107 20	107 22
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	505 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	92 —	92 20
Madagascar 6 0/0, 1887.....	92 75	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	106 40	—
Egypte unifiée 500 fr.....	108 85	—
— Daïra-Sanieh (20 f r).....	106 60	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	104 75	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 75	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	65 75	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 —	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	94 40	94 75
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	22 50	22 45
Roumain 5 0/0 1875.....	—	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 45	—
— 4 0/0 1880.....	103 30	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 55	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 40	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 70	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	95 70	95 75
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 60	101 30
Turc, série D.....	22 55	22 55
Ottomanes priorité (500 f).....	457 —	456 —
Douanes ottomanes (500 f).....	493 —	486 —
Banque de France.....	3725 —	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	868 —	868 —
Comptoir national d'escompte.....	576 —	577 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	678 —	677 —
Crédit indust. et commercial.....	—	—
Crédit lyonnais.....	777 —	778 —
Société de Crédit mobilier.....	51 25	—
Société générale.....	530 —	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	479 25
— (t. rouges).....	479 75
Est-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Est, 3 0/0.....	484 50
— nouvelles, 3 0/0.....	480 75
Midi, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	486 —
Nord, 3 0/0.....	484 50
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Orléans, 3 0/0.....	488 50
— 1884, 3 0/0.....	493 —
Ouest, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	490 —
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	476 —
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	482 50
— nouvelles, 3 0/0.....	485 25
Sud de la France, 3 0/0.....	473 —
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	573 50
— 1869, 3 0/0.....	440 —
— 1871, 3 0/0.....	418 —
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	114 50
— 1875, 4 0/0.....	595 —
— 1876, 4 0/0.....	592 50
— 1886, 3 0/0.....	402 25
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	395 50
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	—
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	403 50

Bibliographie

NOTICE SUR LE CLERGÉ DE CAHORS PENDANT LA RÉVOLUTION, publiée par M. l'abbé Gary, directeur de la Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour. — Librairie Delsaud, rue de la Mairie, et au bureau de la Revue, 15, rue des Soubirous, à Cahors.

1 volume in-8, 340 pages.
Prix : 3 fr. ; par la poste : 3 fr. 60.
Le titre seul indique assez l'importance de cet ouvrage au point de vue de l'histoire locale.

FÊTES

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La Société des Études du Lot vient de mettre en vente à la librairie Girma, à Cahors, un Fascicule spécial donnant le compte-rendu complet des Fêtes du 12 août dernier, célébrées en l'honneur du 25^e anniversaire de sa fondation.
Prix : 1 fr. ; 1 fr. 25 par la poste.

LE MUSEÉ DES FAMILLES (61^e année) paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} octobre 1897 :

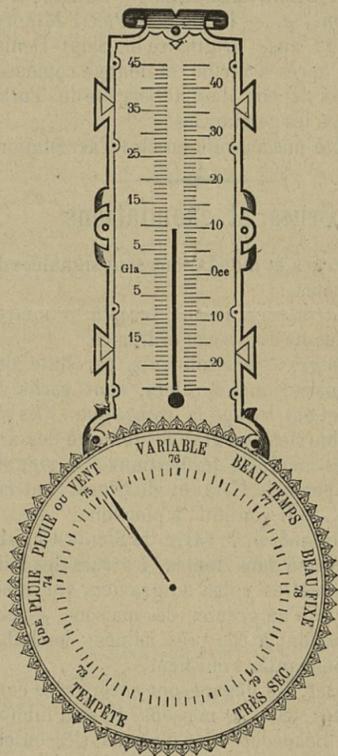
Les pirates de Venise, L. de Caters. — Gaîtés du mois, par Willy. — Chansons de mon village : La jeune fille soldat, par Eug. Muller. — Mademoiselle Poupot, par L. Riquier. — L'illustration et les illustrateurs, par Em. Bayard. — Lettre égarée, par René Brancourt. — Aux foins coupés, par F. Lafargue. — Le cerf, par Henri de Bornier. — Les branches annelées, par L. Balthazard. — Madame Geoffrin, par L. Lacroix. — Mosaïque.
Illustrations par Ed. Zier, Guydo, A. Aublet, Scott, Em. Bayard, E. Roubaud, Mesnel, etc., et d'après de vieilles estampes.
Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 3 octobre.

V^{no} Nacla, Chronique mondaine. — Pierre Lemonnier, Les économies du quartier-maître Lahurec. — Pierre Maël, Le Drame de Rosmeur (suite). — Daniel Lesueur, Invincible Charme (suite). — Edouard Céalès, de Sousse à Gafsa (suite). — Charles Buet, Acquitté (suite). — Daniel Riche, Cœur dévoué (suite).

PRIME MUSICALE GRATUITE

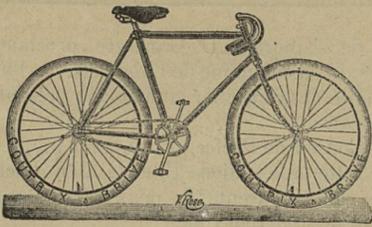
lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 8.4
Id. maxima de la veille : 19.4
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

SECURICURIE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

A vendre

La belle propriété du CRUZEL

Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayer et maison de maître. Étendue : 27 hectares d'un seul tenant.

S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUÉRISON prompt et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, croissures, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi Réparateur J. R. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours dans ses cartons carrés plats, étiquettes jaunes.

Hors Concours Membre du Jury, Exp^{no} Univ^{no} Paris 1889
Exposit. Nationale de Genève 1896, Médaille d'Or.

OMEGA

MONTRES de PRÉCISION
Or, Argent, Acier, Nickel, toutes grandeurs

Soie exacte. — Réglage parfait.
Mise à l'heure instantanée.
Pièces interchangeables
Réparation facile. — Solidité.

possède un Echappement à ancre fixe, Levées visibles, Double Plateau
Spiral Bréguet, Balancier compensé.
est une Montre réellement supérieure à un Prix modéré.

l'Omega donne des résultats qu'aucune autre Montre de ce Prix n'a atteints jusqu'ici.

SE TROUVE

chez
MANDELLI, père & fils

26, Bd Gambetta,
CAHORS

Représentants de la
Maison CHRISTOFFLE

BIJOUTERIE

CORBELLES DE MARIAGE

et Réparations en tous genres

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

VEILLE D'ORAGE

— Oh ! merci, marquis. Le temps ne presse pas ; attendons.

— A votre guise. Eh bien n'en parlons plus.

Et il n'en fut plus question, en effet. La conversation se porta sur les insurrections qui désolaient notamment Montcuq, St Daunès, Castelnau et Lauzerte. Le marquis d'Escayrac fit part au chevalier du plan qu'il avait conçu et qui, d'après ses espérances, devait mater les bandes de pillards et rétablir l'ordre dans la contrée. Au reste, il était sûr du concours de plusieurs gentilshommes, ou bourgeois, entre autres, le marquis de Beaucaire, le chevalier de Combarieu, M. de Monlauzun, les trois frères Bellud-Saint-Jean, les trois frères Ayma-Fondani-Pechvigairal, Aly-Lagarde, de Pel-la-grue, etc.

Il conta ensuite à l'ancien commandeur les actes de faiblesses [de diverses municipalités qui, redoutant peut-être d'être débordées,

fermaient les yeux devant les déprédations commises ou portaient leurs efforts sur des points non menacés, tandis que les pillards mettaient à sac et pillaient non seulement les châteaux, mais un certain nombre de maisons particulières.

— Ce qu'il y a d'étrange, ajoutait-il, que ces gens là, qui se répandent partout en semant la terreur, sont des étrangers, des inconnus venus on ne sait d'où. Gourdon a été le premier infecté, puis Figeac. A l'heure qu'il est, c'est le Bas-Quercy, qui préoccupe à juste titre le Directoire du département du Lot.

Il conclut enfin d'un air préoccupé qui laissait percer ses angoisses secrètes :

— Je voudrais bien me tromper, mais je crois que le tocsin des villages sonnent le glas de la monarchie. Tout cela voyez-vous, est de mauvais augure.

— Vous vous trompez, marquis. Ce que vous prenez pour l'aurore d'une révolution n'est sans doute qu'une légère effervescence, comme l'histoire en note de temps à autre. Dans quelques mois, le peuple, habitué à la liberté, heureux de jouir en paix de l'état nouveau qui lui est fait par l'abolition des privilèges, rentrera dans le calme et nul ne sera inquiété.

— Dieu veuille que vous disiez vrai. Pour mon compte je suis loin de m'abandonner à de telles illusions. L'avenir, un avenir prochain, montrera, malheureusement, que j'avais raison de prévoir un bouleversement dans la société française.

— Le roi est aimé et respecté de son peuple.

Ayez confiance dans sa force.

— Le roi ? C'est bien lui, hélas ! qui perdra la monarchie grâce à l'exagération de sa bonté qui devient une faiblesse déplorable.

— Allons, marquis, ayez confiance, vous dis-je. Qu'est-ce, d'ailleurs que le département du Lot par rapport à la France ? Qu'est une poignée de révoltés sur une aussi vaste étendue de territoire ? Avec un peu d'énergie et une direction bien ordonnée vous les aurez bientôt réduits à l'impuissance. Il ne saurait y avoir de doute sur l'issue d'une lutte où le droit et la force seront avec vous.

— Soit ; mais qui sait si l'insurrection ne suivra pas le pays comme une peste ? Certes, je ne suis pas découragé, et je ferai vaillamment mon devoir, ainsi que je l'ai fait à l'assaut de Lunéville. Pourtant, j'ai peur que le vent qui souffle ne nous emporte nous et la monarchie vers l'abîme qui s'entrouve.

— Calmez-vous, marquis, prophète de mauvais augure, s'écria, M. de Cartelanin qui sourit et se leva pour prendre congé de M. d'Escayrac.

— Qui vivra verra, dit tristement le marquis. En tout cas, je souhaite d'être dans l'erreur. A demain ! M. des Garriffes, fit-il en serrant la main au chevalier.

— A quelle heure ?
— A cinq heures du matin, de manière d'arriver à Montcuq au lever du jour.

Dès qu'il fut dans la rue M. de Cartelanin se souvint qu'il n'avait point déjeuné. Il se diai gea vers l'hôtellerie du Palais-Royal et se restaura de son mieux.

Tout en faisant honneur aux mets qui lui étaient servis, il songeait à Félícia qu'il avait désolée par son brusque départ. Il lui vint un remords sincère de sa conduite.

— Je ne puis pourtant pas partir ainsi, pensa-t-il, sans lui faire comprendre que je l'aime. Et incontinent il réfléchit au souvenir qu'il devait lui transmettre. Il eût voulu lui envoyer un bijou, mais il n'en avait point sur lui ; des fleurs, la saison était passée.

Il paya son écot et alla au hasard des rues, qu'il ne connaissait qu'à peine.

En suivant la Fondue, il passa devant la boutique d'un libraire. Il regarda à la vitrine.

Un beau missel s'offrit à ses yeux orné d'énigmatiques gothiques.

Il l'acheta, mit sur la première page blanche ces simples mots : *A mon plus gracieux modèle.* Puis il signa : *le chevalier Henri de Cartelanin.*

Le livre pieux fut soigneusement enveloppé dans un tissu de velours rouge. Il ne restait plus qu'à trouver un commissionnaire sûr. L'imprimeur cadurcien Richard, qui était là, se chargea de ce soin.

— Pardon, dit-il tout à coup, j'oubliais d'ajouter quelques mots qui doivent accompagner mon envoi. Mais ce ne sera pas long à écrire, monsieur, ajouta-t-il.

On lui présenta les objets utiles pour écrire.

(A suivre).